



Voice of Volunteering

La Charte EAPC de Madrid sur le Bénévolat dans les soins palliatifs en établissements et à domicile

Cliquer [ici](#) pour signer La Voix de Bénévolat « Voice of Volunteering » – La Charte EAPC du bénévolat

L'EAPC (European Association for Palliative Care), la WHPCA (Worldwide Hospice and Palliative Care Alliance) et l'IAHPC (International Association for Hospice & Palliative Care) militent ensemble en faveur du soutien, de la reconnaissance, de la promotion et du développement du bénévolat dans les soins palliatifs à travers la mise en œuvre de cette charte ayant pour objectifs de :

- Promouvoir le développement fructueux du bénévolat au bénéfice des patients, des familles et de la communauté élargie des soins palliatifs.
- Reconnaître le bénévolat comme troisième ressource au côté des professionnels et des aidants familiaux, avec sa propre identité, son propre positionnement et sa propre valeur.
- Promouvoir la recherche et des modèles de bonnes pratiques en matière de recrutement, de management, de soutien, d'intégration, de formation et de renouvellement des bénévoles.

1. Reconnaître le rôle important des bénévoles dans la prise en charge globale des patients et de leurs familles et dans leur soutien aux soins palliatifs

Les actions impliquent que les organisations et les individus :

- Veillent à ce que le bénévolat ait une place reconnue et clairement définie au sein des organisations et réseaux de soins palliatifs où ils interviennent. Les bénévoles ne remplacent pas les professionnels ou les aidants familiaux, mais ont leur propre rôle.
- Permettent et habilitent les bénévoles à apporter leurs diverses contributions allant du prendre soin des patients et de leurs familles aux rôles de soutien comme la collecte de fonds, l'administratif, la participation au conseil d'administration ou toute autre activité qui soutient les soins palliatifs.
- Permettent aux bénévoles de contribuer à la prise de décision en soins palliatifs aux niveaux individuel, organisationnel et sociétal et veillent à ce que leurs points de vue et opinions soient sollicités, pris en considération et respectés.

2. Promouvoir le bénévolat dans le soutien direct aux patients et à leurs familles

Les actions impliquent que :

- Les organisations sanitaires reconnaissent le « être là »¹ pour le patient et la famille

¹ « Être là » met l'accent sur la connexion humaine sur le « être avec » la personne, qui est la base pour percevoir quel type de soutien le bénévole peut apporter à une personne donnée, à un moment donné. Voir la communication [the EAPC White Paper on Volunteering](#) (en anglais) pour plus de précisions.

comme principale contribution du bénévolat dans le prendre soin direct auprès des patients.

- Les organisations et les individus recherchent activement les moyens d'impliquer des bénévoles formés dans le soutien direct aux patients et aux familles, suivant les modèles de bonnes pratiques des différents pays en encourageant les patients et leurs familles à bénéficier du soutien offert par les bénévoles.

3. Assurer une gestion efficace du bénévolat, incluant une politique clairement définie quant aux rôles, au recrutement minutieux, à la sélection, à la formation des bénévoles et au développement du bénévolat

Les actions impliquent que :

- Les organisations et les individus assurent une gestion efficace des bénévoles privilégiant une collaboration sensibilisée entre les bénévoles, la famille et les professionnels. Ceci est essentiel pour la bonne qualité et la pérennité de l'action des bénévoles.
- Pour soutenir le bénévolat, des guides de bonnes pratiques, des programmes de formation et des programmes de qualité² nationaux (ou régionaux), soient développés et mis en œuvre dans chaque pays européen.

4. Assurer un soutien efficace pour le bénévolat de soins palliatifs aux niveaux organisationnels, locaux et nationaux

Les actions impliquent que les organisations:

- Fournissent un financement adéquat pour assurer un management, une formation et une qualité efficaces incluant le remboursement des frais engagés par des bénévoles tels que les déplacements, le téléphone, l'assurance.
- Reconnait et identifie le bénévolat comme un champ important de recherche et évalue son impact.
- Recueillent des données exactes, comprenant le nombre et les rôles des bénévoles au niveau organisationnel et ce, pour chaque pays européen.
- Influencent les législations et les politiques européennes, nationales et régionales en militant en faveur du bénévolat en soins palliatifs

**Cliquer [ici](#) pour signer la « Voice of Volunteering » – La Charte EAPC du bénévolat !
Pour plus d'informations, veuillez consulter [l'information générale de la charte](#) (en anglais)**

Remerciements

Des personnes d'au moins 13 pays différents (Australie, Autriche, Belgique, Croatie, Allemagne, Hongrie, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie et Royaume-Uni) ont contribué à l'élaboration de la Charte. Nous tenons tout particulièrement à remercier le « Steering Group » de la Task Force l'EAPC sur le bénévolat en soins palliatifs, les membres de la task force et tous ceux qui ont participé aux consultations.

Traduit par Catherine Renard et Lyn Silove, avec l'aide de Caroline Tête et Cécile Barbaret

² Qualité du bénévolat, le management des bénévoles et leur traitement